



J'emménage : ➔ (RE)MISE EN SERVICE DE BRANCHEMENT & CONTRAT D'ABONNEMENT au service de l'Eau

1. ADRESSE DE L'HABITATION (ou DE L'IMMEUBLE ou DU LIEU) concerné par la souscription de contrat d'abonnement

Commune :		Code postal :
N° :	Rue :	
Complément d'adresse :		
N° immeuble :	N° logement / appartement :	

2. CONTRACTANT = REDEVABLE = ADRESSE D'ENVOI DES FACTURES (si vous n'êtes pas l'occupant, complétez le 4.)

Agissant en qualité de : propriétaire locataire autre :
 si vous n'êtes pas propriétaire, précisez les coordonnées de votre propriétaire au 3. succession ou ayant droit (poursuite abonnement initial, pas de frais d'ouverture)

Cas 1 : vous êtes un particulier

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :	

Le cas échéant, cocontractant :

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :	

Adresse = adresse d'envoi des factures

N° :	Rue :
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :

Coordonnées : (recommandé en cas de problème : fuites,...)

Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
e-mail :	

Cas 2 : vous n'êtes pas un particulier

Nature juridique :	<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale / EPL / EPS	<input type="checkbox"/> CAM (ou caisse appliquant les mêmes règles)
<input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> État ou organisme d'État	<input type="checkbox"/> Caisse complémentaire
<input type="checkbox"/> Artisan / Commerçant / Agriculteur	<input type="checkbox"/> État étranger / ambassade	<input type="checkbox"/> CAF
<input type="checkbox"/> Association	<input type="checkbox"/> Établissement public national	
Raison sociale :		
SIRET (obligatoire) :	(14 chiffres)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Représenté par :

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Qualité :		

Adresse :

N° :	Rue :
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :

Contact :

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Qualité :		
Téléphone :	e-mail :	

3. PROPRIÉTAIRE (si différent du redevable décrit au 2.)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
N° :	Rue :	
Complément d'adresse :		
Code postal :	Commune :	
Téléphone :	e-mail :	

4. OCCUPANT (si différent du redevable décrit au 2.)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Téléphone :	e-mail :	

5. RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU effectué lors de l'état des lieux d'entrée / ou lors de l'acquisition du bien

N° de série du compteur :	
Date du relevé :	index : (chiffres noirs) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

6. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT D'ABONNEMENT**Le branchement d'eau dessert : COCHER LA CASE**

- une maison individuelle à usage d'habitation
 un immeuble collectif à usage d'habitation
→ le présent contrat concerne :
 le compteur principal (général) de l'immeuble
 un compteur secondaire (divisionnaire)
 un immeuble à usage de bureaux ou commerce
 un jardin / espace vert (usage d'arrosage)
 un usage agricole de type élevage
 un autre usage agricole : précisez :
.....
 une autre activité : précisez l'activité :
.....

Mode d'assainissement : COCHER LA CASE

- Assainissement collectif** (La propriété est desservie par un réseau d'assainissement collectif)
 Assainissement non collectif (La propriété n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif et relève du SPANC ; elle est équipée d'une installation d'assainissement non collectif)
 Sans assainissement (usage d'arrosage ou usage agricole)

7. PIÈCE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Particuliers : copie de la carte d'identité

Professionnels : copie de l'extrait Kbis daté de moins de 3 mois

8. SIGNATURE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le Règlement du Service Public de l'Eau Potable.	
<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, notamment des frais de (re)mise en service, et des informations générales précontractuelles, annexés à ce formulaire.	
Date d'exécution du contrat : <input checked="" type="checkbox"/> à la date de mise en service :	
Date, lieu et signature de l'abonné entrant :	
Date :	<input type="text"/>
À :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> complété au guichet d'accueil du service Eau Assainissement
Mention manuscrite « bon pour accord » :	
Nom, Prénom, qualité :	<input type="text"/>
Signature :	<input type="text"/>
cocontractant	Mention manuscrite « bon pour accord » :
	Nom, Prénom, qualité :
	Signature :

La (re)mise en service du branchement a lieu sur rendez-vous, en présence du propriétaire (ou de son représentant)
À réception du présent document, le Service Eau vous contactera par téléphone pour convenir d'un rendez-vous sur place.
Coordonnées de la personne à contacter pour le RV sur place :
NOM + Prénom :
.....
Qualité :
Téléphone :

ATTENTION : en cas de déménagement, veuillez à informer le Service Eau de votre départ et à demander la résiliation de votre contrat d'abonnement (formulaire à télécharger sur www.villevaucouleurs.com). En l'absence de démarche de votre part, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉCONTRACTUELLES (article L.111-1 et suivants du Code de la Consommation)

IDENTITÉ DU SERVICE DE L'EAU

Commune Vaucouleurs - Service Eau // SIREN 215 505 330 // APE(NAF) 8411Z

✉ Place Achille François - 55140 VAUCOULEURS // ☎ 03.29.89.43.02 // www.villevaucouleurs.com

CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Le Service Eau de la Commune de Vaucouleurs a pour missions :

- **Eau potable** : prélèvement, traitement, transport et distribution d'eau potable.

TARIFS

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal et communiqués lors de la souscription du présent contrat. Ils sont également disponibles sur www.villevaucouleurs.com et sur demande auprès du Service Eau (coordonnées ci-dessus). Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

FACTURE D'EAU (ET D'ASSAINISSEMENT)

La facture d'eau (et le cas échéant d'assainissement collectif) se compose de :

1. **une partie « DISTRIBUTION DE L'EAU »** comprenant :
 - une part fixe (abonnement) ;
 - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Eau) ;
2. **une partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES »** comprenant :
 - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Assainissement) ;
 - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance DSP) ;
3. **une partie « ORGANISMES PUBLICS »** comprenant :
 - ↳ concernant la **partie « DISTRIBUTION DE L'EAU »** :
 - une redevance « Lutte contre la pollution » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
 - une redevance « Prélèvement sur la ressource en eau » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ; cette redevance est parfois incluse dans la redevance d'Eau (partie 1) ;
 - ↳ concernant la **partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES »** :
 - une redevance « Modernisation des réseaux de collecte » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

En savoir plus sur l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION

Lorsque le contrat est conclu à distance (par courrier, téléphone ou sur www.villevaucouleurs.com), l'utilisateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, l'utilisateur en informe le Service Eau de la Commune en lui adressant une déclaration sur papier libre exprimant sa volonté de se rétracter, en précisant le service concerné (souscription d'abonnement). Il n'a pas à motiver sa décision.

Pour assurer la continuité du service et éviter une interruption dans la fourniture d'eau, l'utilisateur peut demander expressément l'exécution anticipée du contrat.

Cependant, l'utilisateur qui souhaite exercer son droit de rétractation, alors que l'exécution du contrat a commencé, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter (date du contact direct, mail ou cachet de la poste faisant foi).

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSILIATION

L'abonné peut demander à tout moment la résiliation de son contrat d'abonnement. Pour ce faire, l'utilisateur adresse au Service Eau un formulaire de résiliation dûment complété et signé. Une facture de solde sera établie à l'abonné sortant au regard de l'index relevé, et le nouvel occupant deviendra le nouveau titulaire de l'abonnement.

En cas de litige sur la date et/ou de l'index de la consommation relevée en sortie des lieux, un document justificatif sera à fournir au Service Eau (état des lieux, actes de vente...).

MÉDIATEUR

En cas de différend au cours de l'exécution du contrat, après avoir épuisé les voies de recours internes du service, tout usager ou ayant droit du service peut saisir par écrit le Médiateur de l'Eau à l'adresse suivante : ✉ Médiation de l'Eau - BP 40 463 - 75366 PARIS Cedex 08 - En savoir plus sur la médiation de l'eau : www.mediation-eau.fr.

ANNEXE 2 - TARIFS H.T. DU SERVICE EAU

Prestations	Tarifs au 01/01/2019 € HT
Facturation au m³	
♦ Eau (prix base)	1,03 €
♦ Redevance prélèvement (reversée à Agence de l'Eau du Bassin Rhin Meuse)	0,10 €
Abonnement semestriel	
♦ Calibre compteur 15 mm	9,00 €
♦ Calibre compteur 20 mm	9,50 €
♦ Calibre compteur 25 mm	13,00 €
♦ Calibre compteur 30 mm	14,00 €
♦ Calibre compteur 40 mm	19,00 €
♦ Calibre compteur 50 mm	27,00 €
♦ Calibre compteur 100 mm	52,00 €
Prestations et interventions diverses	
♦ Ouverture simple d'abonnement (frais d'accès au service - branchement en service - art. 21 et 23 du règlement)	15,00 €
♦ Ouverture complète d'abonnement avec mise en service (ouverture du branchement - art. 21 et 23 du règlement) ou ouverture du branchement (art. 7 du règlement)	15,00 €
♦ Ouverture/Fermeture de branchement sous bouche à clé	
♦ Résiliation simple d'abonnement (branchement en service - art. 27 du règlement)	0,00 €
♦ Résiliation complète d'abonnement avec cessation de fourniture d'eau (art. 27 du règlement) ou fermeture (mise hors service) du branchement (art. 11 du règlement)	0,00 €
♦ Suspension provisoire de fourniture d'eau (art. 25 du règlement), comprenant la fermeture et la réouverture du branchement par le Service de L'Eau - l'abonnement est maintenu pendant les jours et heures ouvrés	15,00 €
en astreinte (hors jours et heures ouvrés)	35,00 €
♦ Frais de dossier pour l'individualisation de contrats d'abonnement en habitat collectif (art. 30.8 du règlement)	70,00 €
♦ Relevé iternmédiaire de compteur (art. 16.2 du règlement) ou contrôle visuel du compteur (art. 17.2 du règlement)	0,00 €
♦ Etalonnage compteur par un organisme agréé	Au réel
♦ Modification du branchement existant (sous réserve d'acceptation par le Service de l'Eau)	Au réel
♦ Remplacement compteur eau (<i>faute de l'usager</i>)	Au réel
♦ Réparation du branchement notamment suite à by-pass du compteur, intervention sur le réseau public ...	Au réel
♦ Forfait (part fixe) pour prélèvement d'eau frauduleux sur poteau incendie (art. 28 du règlement)	400,00 €
Consommation facturée au tarif du m ³ en vigueur	
♦ Forfait (part fixe) pour prélèvement d'eau autorisé sur poteau incendie (art. 28 du règlement)	25,00 €
♦ Usage frauduleux de l'eau (sans compteur - Art. 5.6 du règlement)	2 m ³ / jour (suivant tarif / m ³ en vigueur)
Durée constatée entre la date d'achèvement du branchement et la date de constat de l'infraction par le service de l'eau	
Branchements neufs	
♦ Forfait branchement DN 25 ou DN 32 < 7 ml avec regard compteur	1 500,00 €
♦ Forfait ml supplémentaire (branchement DN 25 ou DN 32)	85,00 €
♦ Autre diamètre	Au réel
♦ Frais de dossier pour établissement d'un branchement d'eau (art. 5.2 du règlement)	0,00 €
♦ Modification aux dispositions arrêtées par le Service de l'Eau (sous réserve d'acceptation par le Service de l'Eau)	Au réel